

Association pour la Dignité Paysanne

16, Avenue Murembwe, Quartier Kigobe

BP 2695 BUJUMBURA

Tél : 22 25 93 38

www.adip-burundi.org

info@adip-burundi.org

RECHERCHE DES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT INNOVANT ET DE DEVELOPPEMENT DES
EXPLOITATIONS FAMILIALES PAR LA STIMULATION MUTUELLE « RAFIDESTIM »

N°FGC : 21-22 //N°FRB : 2021-I22000-221712

RAPPORT ANNUEL 2022







Bujumbura, le 2 Mars 2023

Secrétariat Général d'ADIP

SIGLES ET ACRONYMES		
1.	ADIP	Association pour la Dignité Paysanne
2.	ADISCO	Appui au Développement Intégral et à la solidarité sur les collines
3.	AVEC	Associations Villageoises d'Épargne et de crédit
4.	COCOCA	Consortium des coopératives de café
5.	CS	Comité de Surveillance
6.	CT	Commission technique (de la FGC)
7.	DOPEAE	Document d'Orientation de la Politique Environnementale, Agricole et d'Elevage
8.	EFI	Exploitation Familiale Intégrée
9.	FGC	Fédération Genevoise de Coopération
10.	FOMI	Fertilisants Organo-Minéraux
11.	FOPABU	Forum des organisations des Producteurs Agricoles du Burundi
12.	FRB	Fondation Roi Baudouin
13.	GEL	Guichet d'économie locale (Bukavu)
14.	GPA	Groupe de plaidoyer agricole (Burundi)
15.	GSADER	Groupe sectoriel agriculture et développement rural
16.	GSEM	Groupes de Stimulation et d'Entraide Mutuelle
17.	IMF	Institution de Micro finance
18.	IRED	Innovation et Réseaux pour le Développement
19.	LAE	Lutte antiérosive
20.	MDE	Maison de l'Entrepreneur
21.	OAP	Organisation d'Appui à l'Autopromotion
22.	ODD	Objectifs du Développement Durable
23.	OM	Organisation membre (de la FGC)
24.	ONG	Organisation Non Gouvernementale
25.	OP	Organisation paysanne
26.	PAFOP	Projet d'Appui à la Formation Professionnelle
27.	PTF	Partenaire technique et financier
28.	RAFIDEF	Recherche des Alternatives de Financement Innovant et de Développement des Exploitations Familiales
29.	RAFIDESTIM	Recherche des Alternatives de Financements Innovants et de Développement des Exploitations Familiales par la Stimulation Mutuelle

30.	RDC	République Démocratique du Congo
31.	SG	Secrétaire Général
32.	UHACOM	Union Haguruka des Coopératives Multifilières

TABLE DES MATIERES

Introduction et Contexte	1
1. Suivi des indicateurs du projet	5
2. Bénéficiaires.....	10
3. Progrès, en relation avec les objectifs et résultats prévus	10
3.1. Les principaux progrès observés.....	10
3.1.1 Résultat 1 : Des systèmes de financement alternatifs des exploitations familiales (EF) sont testées, comparés, capitalisés et systématisés et objet d'un plaidoyer robuste pour leur dissémination à échelle, puis adoption par les programmes et politiques nationaux	10
3.1.2 Résultat 2 : Les meilleurs choix et combinaisons des spéculations pour assurer la continuité de l'alimentation, des revenus et de la fertilité sont expérimentées et adoptés.....	13
3.1.3 Résultat 3 : Les politiques et programmes agricoles deviennent plus favorables aux petits paysans grâce à la veille et au plaidoyer de l'observatoire des politiques agricoles (AGROPOLIS)	17
3.1.4 Résultat 4 : Les prises de conscience et les pratiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, la solidarité et le sens de la dignité sont réfléchies et systématisés par les paysans et ensuite promus de façon transversale dans l'ensemble de l'intervention.	18
3.2. Obstacles rencontrés durant l'exécution du projet et mesures adoptées	20
4. Effets et impacts du projet	22
4.1. Les changements constatés suite à la mise en œuvre du projet	22
Deux indicateurs la couverture alimentaire et le sens social sont commetnés ci-dessous	22
4.1.1 L'amélioration de la couverture alimentaire.....	23
4.1.2 Sens social et de la dignité	24
4.2. A quels Objectifs du développement durable (ODD), le projet a-t-il contribué (à son échelle) ?	24
5. Traitement des recommandations émises par la CT	Erreur ! Signet non défini.
6. Partenariat	Erreur ! Signet non défini.
7. Suivi du projet	Erreur ! Signet non défini.
8. Perspectives et conclusions.....	24
ANNEXES.....	26

0. Introduction

ADIP, l'association pour la dignité paysanne est une association sans but lucratif créée par des hauts cadres de développement, des experts en développement rural, en protection sociale, en gestion des ressources naturelles, en agro socio-économie, en planification, en entrepreneuriat, en plaidoyer, etc. Elle a été agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/21487 du 06 Décembre 2019.

La vision de l'ADIP est d'arriver à ce que "Les petits paysans vivent dans la dignité et la solidarité et participent pleinement dans la prise de décisions"

L'ADIP s'est donné pour mission d'apporter des soutiens multiformes aux petits paysans afin de leur permettre de renforcer et /ou de retrouver leur dignité. Il s'agit de :

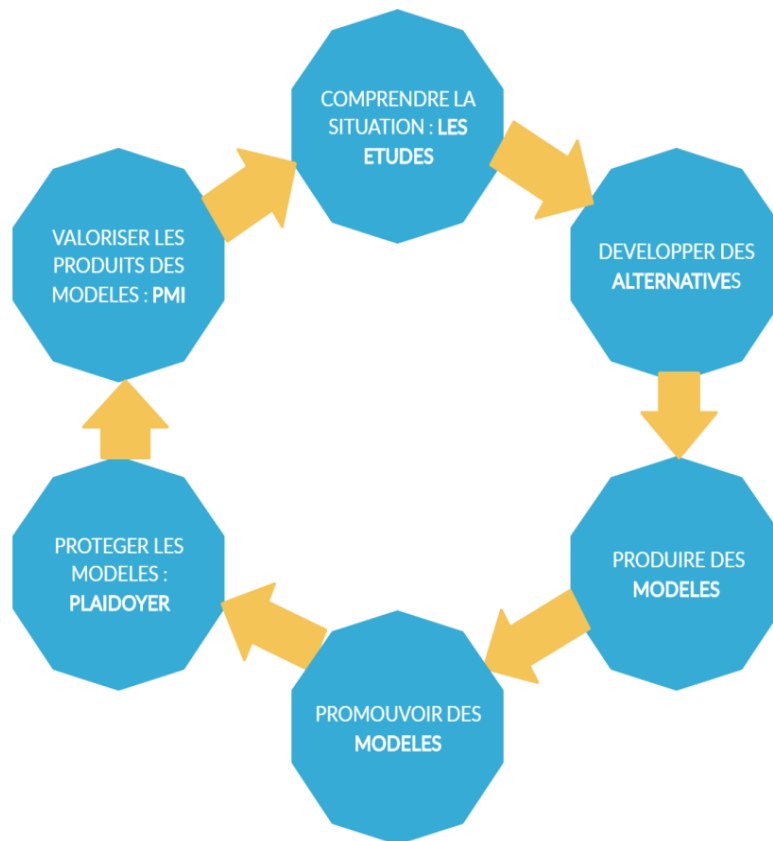
- ✓ Retrouver la fierté de leur identité et celle de vivre de leur métier,
- ✓ Faire valoir leur honneur au lieu d'être considérés comme des mendiants, d'éternels vulnérables dont les besoins doivent être étudiés et comblés par d'autres,
- ✓ Retrouver la liberté de vivre de leur métier grâce à des rendements satisfaisants et une rémunération juste de leur travail,
- ✓ Vivre en sécurité grâce à la diversification des ressources, le maintien de la fertilité de leurs terres, l'accès à la protection sociale de manière durable et la justice,
- ✓ Etre respectés dans le choix de leur nourriture, dans leur culture, leur foi, le choix de leur modèle économique et social fondé sur la valorisation de l'individu au sein de réseaux de solidarité,
- ✓ Participer aux décisions qui les concernent et à la vie de leur terroir et de leur pays.
- ✓ Protéger leur terroir et bénéficier des ressources naturelles qui s'y trouvent.

La stratégie de l'ADIP porte sur la création de modèles qui améliorent le vécu et le vivre ensemble des paysannes et des paysans par la recherche-action participative. Même si l'association est au service des populations rurales, elle vise avant tout l'amélioration des pratiques de développement par les autres organisations de développement qui disposent de moyens plus conséquents.

Pour son premier triennat, ADIP a mis en avant les priorités suivantes :

- ❖ Le développement par la recherche-action de systèmes alternatifs de financement. Il s'agit de comparer trois systèmes de financement alternatifs à savoir : i. le matching des systèmes tontiniers (MUSO, AVEC/SILC, IGG) ii ; un micro fonds d'investissement sur le modèle du capital risque, c'est-à-dire la prise de participations dans les exploitations agricoles de jeunes iii. Le matching de projets d'entrepreneuriat non agricole
- ❖ La recherche des meilleures combinaisons des spéculations dans une exploitation familiale susceptibles d'améliorer l'alimentation (réduire la malnutrition, améliorer les revenus et la fertilité) en y intégrant une variante agroécologique
- ❖ Le plaidoyer et le lobbying pour l'adoption des résultats de la recherche-action.
- ❖ L'amélioration de la qualité de vie et le renforcement de la solidarité

Les interventions d'ADIP se font à travers le schéma itératif ci-après :



Il s'agit de :

- ✓ Comprendre les situations que vivent les paysans par **les études, les analyses et la recherche-action** ;
- ✓ Tester des améliorations et proposer **des alternatives** ;
- ✓ Produire **des modèles** durables, repliables susceptibles d'être portés à échelle et qui améliorent fondamentalement le mieux vivre et le vivre ensemble des populations rurales ;
- ✓ **Promouvoir** ces modèles par du conseil aux décideurs et aux autres acteurs de développement ;
- ✓ **Défendre les intérêts des paysans** et des paysannes par le plaidoyer et le lobbying.
- ✓ Promouvoir **des systèmes organisationnels et partenariaux innovants** qui améliorent la plus-value des paysans dans la chaîne des gains grâce à des prises de participation dans **les PMI** qui valorisent la production paysanne.

1. Le contexte de l'année

Partout en Afrique et dans le monde, l'année 2022 aura été caractérisée par une succession de crises, de la pandémie du covid-19 en passant par la guerre en Ukraine jusqu'à la fièvre de la vallée du Rift qui a frappé le bétail.

A la veille du lancement du projet RAFIDESTIM (Recherche des alternatives de financement innovant et de développement des exploitations par la stimulation mutuelle) en juillet 2021, le monde entier faisait face à la pandémie du covid-19 qui a paralysé l'économie mondiale. Au final, cependant, le COVID a peu affecté le projet, mis à part une dizaine de jours d'absence de chaque cadre.

La guerre russo-ukrainienne a entraîné une envolée exceptionnelle des prix du carburant sur le marché internationale qui profondément affecté le pays en causant la raréfaction du carburant et le relèvement des prix. Cette envolée des prix du carburant a largement affecté celle des autres produits, y compris locaux comme le haricot, le maïs, le manioc, la banane sans parler des produits importés ou qui doivent incorporer des matières premières importées comme la bière, le savon, etc.

Malgré ces crises, le pays sorti de la crise politique tente de restaurer la paix, la sécurité et la justice sans oublier la coopération internationale.

Cette succession de crises a impacté le projet en limitant les missions de suivi de proximité des conseillers des stimulateurs (animateurs communaux), la pièce maitresse du dispositif de suivi suite à la pénurie du carburant, mais également des formateurs du Secrétariat général.

Sur le plan politique, la sécurité est rétablie sur l'ensemble du pays et le nouveau chef de l'Etat a renoué avec la communauté internationale qui a suspendu la quasi-totalité des sanctions imposées au pays en 2015. La gouvernance s'améliore également même si l'opposition en exil continue à dénoncer des violations des droits humains, les unes plus objectives que d'autres.

Le gouvernement est en particulier très sensible au chômage des jeunes et de nombreux programmes leur sont dédiés et a déclaré 2022-2023 une année spéciale agricole avec une augmentation considérable (80 milliards de BIF) du budget destiné aux "investissements". L'essentiel de l'enveloppe risque d'être absorbé par l'augmentation brutale des prix des engrais.

Le DOPEAE, document d'orientation de la politique environnementale, agricole et d'élevage déclare vouloir mettre l'agriculture entre les mains de la classe moyenne qui en a les moyens au dépens des petits paysans, avec pour stratégie la consolidation des terres, la promotion des monocultures aux hybrides, le tout-engrais, la fixation des prix-plancher des produits agricoles, etc...

Le projet RAFIDESTIM a débuté au premier semestre 2021 sur cofinancement Philea /FGC pour un montant total de 202.704 CHF et la Fondation Roi Baudouin pour un montant de 150.000 euros dont un solde du RAFIDEF de 73 467 132 BIF.

Alors que les rapports aux bailleurs de fonds sont alignées sur l'année budgétaire du pays (de juillet à juin), nous sommes tenus à l'instar des autres asbl de produire un rapport annuel aligné sur l'année calendaire.

Le présent rapport est une compilation de celui de la première année avec celui du second semestre 2022.

Les objectifs du projet sont les suivant :

- Objectif général (à moyen / long terme) : Contribuer à l'amélioration durable de la dignité paysanne ;
- Objectif spécifique à court terme : promouvoir des modèles multiformes (agricoles, de financement et organisationnels) qui contribuent à l'amélioration du vécu et du vivre ensemble des petits paysans burundais.

Les résultats attendus sont à 4 à savoir :

- Résultat attendu 1 : des systèmes de financement alternatifs des exploitations familiales (EF) sont testées, comparés, capitalisés et systématisés et objet d'un plaidoyer robuste pour leur dissémination à échelle, puis adoption par les programmes et politiques nationaux ;
- Résultat attendu 2 : les meilleurs choix et combinaisons des spéculations pour assurer la continuité de l'alimentation, des revenus et de la fertilité sont expérimentés et adoptés ;
- Résultat attendu 3 : les politiques et programmes agricoles deviennent plus favorables aux petits paysans grâce à la veille et au plaidoyer de l'observatoire des politiques agricoles ;
- Résultat attendu 4 : les prises de conscience et les pratiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, la solidarité et le sens de la dignité sont réfléchies et systématisés par les paysans et ensuite promus de façon transversale dans l'ensemble de l'intervention.

Le Présent rapport est structuré sur base de ces quatre résultats et débutera par un tableau synthétique qui présente le suivi des indicateurs.

1. Suivi des indicateurs du projet

Le tableau 1 indique le suivi des indicateurs du cadre logique du projet.

LOGIQUE D'INTERVENTION	Indicateur	INDICATEURS				COMMENTAIRES et CONCLUSIONS
		Ligne de base	Planifiés	Atteints A1	Atteints S1A2	
OBJECTIF GÉNÉRAL/IMPACT Contribuer à l'amélioration durable de la dignité paysanne	<ul style="list-style-type: none"> IND 1 : 20% des bénéficiaires peuvent couvrir leurs besoins alimentaires toute l'année 	9.2%	20%	13%	15%	35% couvrent leurs besoins pendant sur 9 mois.
	<ul style="list-style-type: none"> IND 2 : Le nombre moyen des amis des bénéficiaires qui peuvent leur venir au secours en cas de difficulté à égalité entre les hommes et les femmes passe de 26 à 35. 	26	35	33	Non documenté	Différence entre les 3 communes et faible pas entre les hommes (H) et les femmes (F). Gitega étant plus entrepreneurial et moins solidaire
	Moyenne femmes	-	35	32		
	Moyenne hommes	-	35	35		
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (2 maximum) OS 1 : Promouvoir des modèles multiformes qui participent à l'amélioration du vécu et du vivre ensemble des petits paysans burundais		0	1	0	0	En cours avec modèles avancés : la stimulation mutuelle, le "fonds pérenne intrants", Le micro fond d'investissement et La fermette intégrée (EFI) L'indicateur présente des chances très élevées d'être atteint.

LOGIQUE D'INTERVENTION		INDICATEURS				COMMENTAIRES
RÉSULTATS Résultat 1 : Des systèmes de financement alternatifs des exploitations familiales (EF) sont testés, comparés, capitalisés et systématisés et objet d'un plaidoyer robuste pour leur dissémination à échelle, puis adoption par les programmes et politiques nationaux	Le niveau d'épargne ou de mobilisation endogène des paysans est multiplié par 3 à <u>égalité</u> entre les hommes et les femmes	32 000	96 000	167 249	Non documenté	OK.52% dans les GSEM, 12% dans des IMF et 16% à la maison. Seule l'épargne en espèces a été considérée
	Femmes		96 000	155 169		OK, mais avec une moyenne un peu plus faible pour les femmes à corriger.
	Hommes		96 000	185 044		
	Le taux de recouvrement des fonds prêtés et/ou investis se stabilise à 90%	-	90%	80%	90%	Différent selon les communes et les fonds. Des améliorations déjà engagées pour atteindre 95% sauf à Nyabihanga
	Un système d'épargne au fond pérenne intrants est adopté par 50% des ménages accompagnés		50%	100%	100%	C'est le point clé de la stratégie d'ADIP pour briser le cycle de la paupérisation en protégeant un fonds pour améliorer l'exploitation et bien approprié
Résultat 2 : Les meilleurs choix et combinaisons des spéculations pour assurer la continuité de l'alimentation, des revenus et de	20% des paysans accompagnés ont développé des EFI au TOP,	0%	20%	1%	2%	Le démarrage du projet après la grande saison agricole mais de nombreuses améliorations saison B et C.
	50% des paysans accompagnés ont développée des EFI au niveau 2	0%	50%	4%	7%	

LOGIQUE D'INTERVENTION		INDICATEURS					COMMENTAIRES et
la fertilité sont expérimentées et adoptés	70% des paysans accompagnés ont développée des EFI au niveau basique (cf. Annexe 15 sur la définition des EFI)	9.2%	70%	29%	64%		
	Trois filières orientées marché au sein des EFI permettant de doubler les revenus des paysans sont adoptés par 60% des ménages accompagnés dont une spécifique aux femmes/Doubler les revenus		355 970	192 526	Non documenté	Uniquement pour 11 filières avec différences par communes : Nyabihanga : 129 983 ; Ndava : 201 016 et Gitega : 234 919 Ces revenus représentent 20% du revenu agricole total des ménages.	
	Trois filières orientées marché au sein des EFI permettant de doubler les revenus des paysans sont adoptés par 60% des ménages accompagnés dont une spécifique aux femmes/Adoption des filières	27%	60%	35%	36%	Seuls 35% des bénéficiaires sont au moins sur trois cultures spéculatives. Aucune culture spécifique aux femmes n'a encore été développée, suite au démarrage tardif.	

LOGIQUE D'INTERVENTION		INDICATEURS					COMMENTAIRES
	100% des ménages ont adopté une mesure d'atténuation des changements climatiques dont 100 % pour un système antiérosif, 50% la plantation d'au moins dix arbres agroforestiers ou un micro boisement et 30% un système de micro-irrigation.	0%/0%/0%	100%/50%/30%	42%/78%/0%	62%/88%/0%	42% dans la lutte contre l'érosion. 78% des ont planté au moins 10 arbres agroforestiers. L'accent sera mis sur la micro irrigation.	
Résultat3 : Les politiques et programmes agricoles deviennent plus favorables aux petits paysans grâce à la veille et au plaidoyer de l'observatoire des politiques	Indic.1. L'observatoire des politiques agricoles a publié 6 notes par an et deux dossiers complets de plaidoyer dont au moins deux en faveur des femmes	0/0/0	6/2/1	15/2/2	29/3/2	Les pigistes ne sont opérationnels que dans la région du Buyenzi. A poursuivre pour un meilleur maillage du pays.	
	IND 2 : Les actions de plaidoyer ont permis de faire évoluer au moins une mesure programmatique/politique en faveur des petits paysans/paysannes	0	1	(0/1)	1 (2)	Le plaidoyer a permis de relancer le GSADER qui permet de coordonner et de dialoguer sur les politiques Le lobbying a permis de mettre en exergue quelques défaillances du DOPEAE, avec un engagement encore informel de le remplacer par un PNIA qui intègre l'agriculture familiale.	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS				COMMENTAIRES	
	70% des paysans ont investi les revenus dans l'amélioration de leurs conditions sociales (mutuelle de santé, amélioration de l'habitat, hygiène (toilettes en particulier), acquisition de serviettes hygiéniques pour les femmes, etc.) à égalité entre les hommes et les femmes	0%	70%	-	Non documenté	Les visites de stimulation mutuelle jouent déjà un rôle considérable sur l'amélioration des toilettes et un peu de l'hygiène de l'habitat
Résultat4 : Les prises de conscience et les pratiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, la solidarité et le sens de la dignité sont réfléchies et systématisés par les paysans et ensuite promus de façon transversale dans l'ensemble de l'intervention						Seule la formation a été donnée en fin d'année

2. Bénéficiaires

2.1. Nombre total de bénéficiaires directs effectivement atteints par le projet :

661/720. Les 720 ont été touchés, mais 59 ont quitté les groupements à cause d'une approche jugée trop exigeante dans un contexte de grande gratuité. "Pourquoi vous ne faites pas comme les autres, ne cesse-t-on de nous répéter, y compris par quelques autorités locales" ?
dont nombre de femmes : 432 soit 60%

2.2. Nombre estimé de bénéficiaires indirects :

Les bénéficiaires directs sont des ménages et avec une moyenne de 5.4 membres du ménage, ce serait autant 3569 personnes. Le projet prévoyait de compter les ménages qui adoptent certaines pratiques et projetait un autre ménage par bénéficiaire direct, mais nous n'avons pas encore développé d'outils pour le mesurer. Le point sera intégré dans les tableaux de suivi mensuel des GSEM.

3. Progrès, en relation avec les objectifs et résultats prévus

3.1. Les principaux progrès observés

3.1.1 Résultat 1 : Des systèmes de financement alternatifs des exploitations familiales (EF) sont testées, comparés, capitalisés et systématisés et objet d'un plaidoyer robuste pour leur dissémination à échelle, puis adoption par les programmes et politiques nationaux

Rappelons qu'il s'agit d'une recherche-action participative sur des systèmes de financement innovants et durables des exploitations agricoles familiales avec pour hypothèse de recherche : *"Le couplage (matching) des crédits des tontines par des fonds extérieurs pourrait constituer une alternative durable de financement des petits paysans Africains et en particulier des exploitations familiales intégrées, mais aussi des initiatives entrepreneuriales non agricoles"*.

Trois systèmes de matching sont comparés à savoir le matching de la cagnotte des tontines rotatives, le renforcement du fonds de crédit des tontines accumulatives, le microfonds d'investissement. Le système est testé sur des groupes aisés et pauvres dans trois communes. Des comparaisons genre (jeunes et femmes) sont aussi réalisées.

Les schémas ci-dessous présentent les résultats atteints à ce stade.

A. Niveau des épargnes

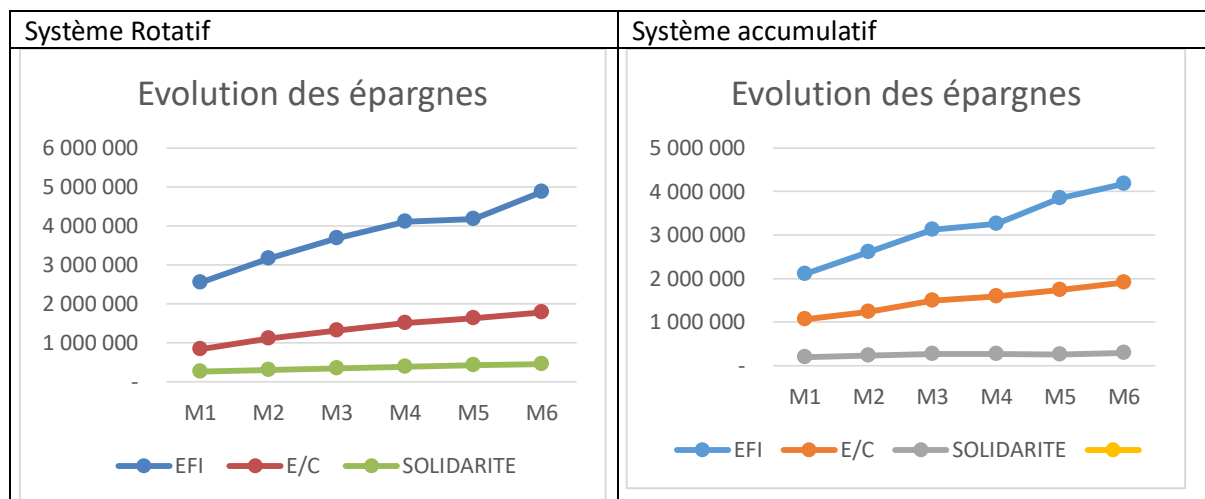
Le tableau 2 présente l'évolution des différents fonds dont quelques données transformées en diagrammes.

Fond	Catégorie/type de tontine	Epargne total												Progression			
		A1												Taux de progrès	Indice de progrès Dec_Mars	Indice de progrès Mars_Juin	Indice de progrès Dec_Juin
		déc-21				mars-22				juin-22							
		GTEGA	NDAVA	NYABIHANGA	TOTAL	GITEGA	NDAVA	NYABIHANGA	TOTAL	GITEGA	NDAVA	NYABIHANGA	TOTAL				
Fond EFI	Total	3 485 500	2 360 050	2 341 990	8 187 540	6 753 399	3 657 204	3 607 412	14 018 015	9 066 703	4 857 052	4 732 412	18 656 167	56%	1,7	1,3	2,3
	Pauvres	1 722 200	1 183 650	1 216 283	4 122 133	3 292 830	1 790 048	1 833 637	6 916 515	4 277 670	2 202 196	2 378 737	8 858 603	53%	1,7	1,3	2,1
	Moins Pauvres	1 763 300	1 176 400	1 125 707	4 065 407	3 460 569	1 867 156	1 773 775	7 101 500	4 789 033	2 654 856	2 353 675	9 797 564	59%	1,7	1,4	2,4
	Tontine rotative	1 885 300	1 328 150	662 475	3 875 925	3 682 434	1 886 312	1 655 175	7 223 921	4 935 860	2 044 160	2 049 175	9 029 195	57%	1,9	1,2	2,3
	Tontine accumulative	1 486 700	1 031 900	1 679 515	4 198 115	3 070 965	1 770 892	1 952 237	6 794 094	4 130 843	2 812 892	2 683 237	9 626 972	56%	1,6	1,4	2,3
Fond Epargne et crédit	Total	1 586 720	1 126 350	1 307 150	4 020 220	2 843 430	2 171 200	2 102 850	7 117 480	3 831 700	3 003 050	2 612 450	9 447 200	57%	1,8	1,3	2,3
	Pauvres	696 300	509 000	728 100	1 933 400	1 238 410	1 194 300	1 214 150	3 646 860	1 646 300	1 615 800	1 478 550	4 740 650	59%	1,9	1,3	2,5
	Moins Pauvres	890 420	617 350	579 050	2 086 820	1 605 020	976 900	888 700	3 470 620	2 110 500	1 387 250	1 133 900	4 631 650	55%	1,7	1,3	2,2
	Tontine Rotative	724 220	615 450	223 000	1 562 670	1 380 320	1 350 050	562 550	3 292 920	1 814 560	1 710 800	682 800	4 208 160	63%	2,1	1,3	2,7
	Tontine Accumulative	862 500	510 900	1 084 150	2 457 550	1 463 110	821 150	1 540 300	3 824 560	2 017 140	1 292 250	1 929 650	5 239 040	53%	1,6	1,4	2,1
Fond de solidarité	Total	356 180	423 400	287 350	1 066 930	605 580	719 400	475 350	1 800 330	798 410	1 005 000	574 850	2 378 260	55%	1,7	1,3	2,2
	Pauvres	155 200	200 100	148 900	504 200	261 650	354 100	239 350	855 100	343 650	484 000	289 700	1 117 350	55%	1,7	1,3	2,2
	Moins Pauvres	200 980	223 300	138 450	562 730	343 930	365 300	236 000	945 230	454 760	521 000	285 150	1 260 910	55%	1,7	1,3	2,2
	Tontine Rotative	207 880	221 200	32 150	461 230	339 330	395 350	143 850	878 530	454 160	540 650	176 050	1 170 860	61%	1,9	1,3	2,5
	Tontine Accumulative	148 300	447 200	255 200	850 700	266 250	724 100	331 500	1 321 850	344 250	957 200	398 800	1 700 250	50%	1,6	1,3	2,0

Même si les différences ne sont pas significatives, le système rotatif semble présenter de meilleures performances que l'accumulatif sur tous les fonds. Les plus pauvres semblent plus attentifs au fonds EFI (des paysans pauvres), tandis que les moins pauvres s'intéresseraient à du crédit plus spéculatif, mais les différences restent faibles et nécessitent une confirmation dans le temps.

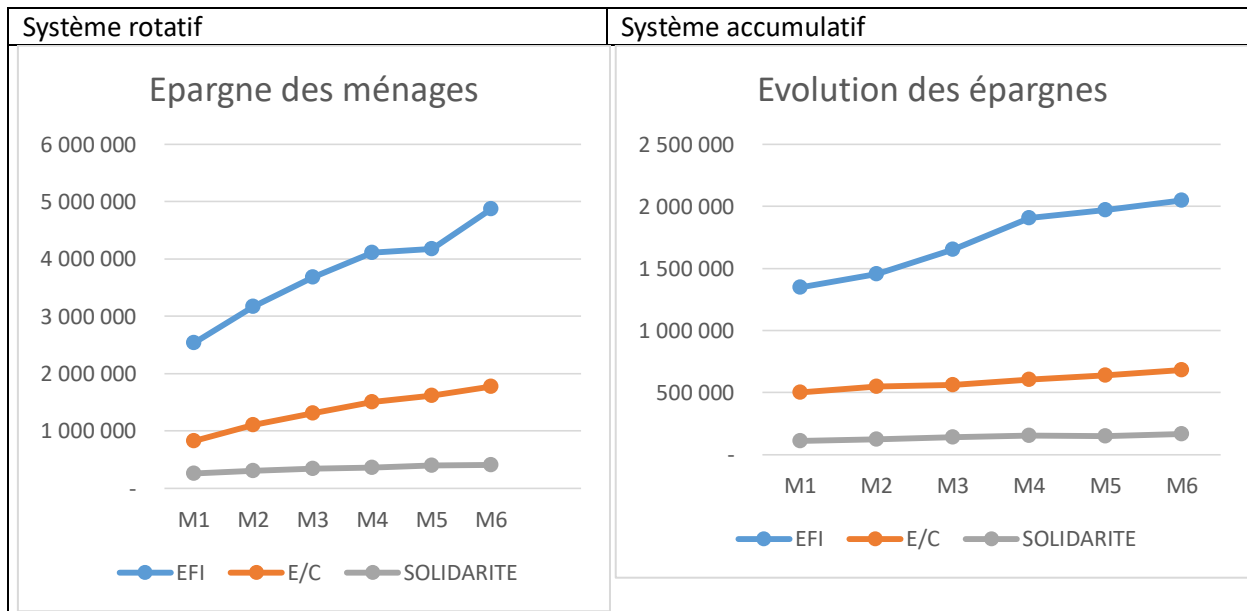
Graphique 1,2 et 3 : Evolution des épargnes en commune Gitega, Ndava et Nyabihanga

Commune Gitega



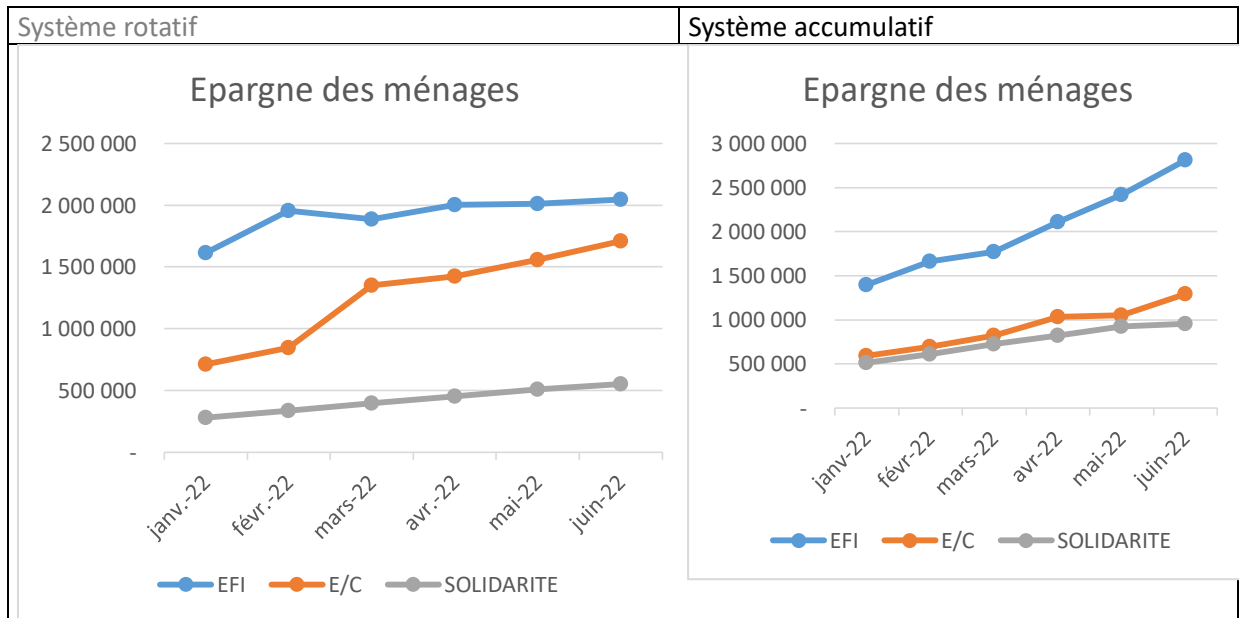
La différence est très faible à ce niveau, avec un léger mieux du système accumulatif

Commune Nyabihanga



Ici le système rotatif enregistre des performances nettement meilleures

Commune Ndava



Le système accumulatif présente de meilleurs résultats. Il faudra au futur tenter de comprendre pourquoi.

La situation dans les trois communes est aussi très différente.

B. Recouvrement des fonds prêtés

Le fond EFI est le seul fond actuellement matché, mais le fond entrepreneurial le sera également en année 2. Le tableau 02.présente les taux de remboursement au 30 juin 2022.

Tableau 02. Taux de remboursement dans les fonds EFI et le fond entrepreneuriale

Fond	Système	Gitega	Ndava	Nyabihanga	Global
EFI	Accumulatif	102%	73%	56%	76%
	Rotatif	96%	81%	60%	84%
	Global	99%	77%	57%	80%
Entrepreneuriale	Accumulatif	100%	100%	100%	100%
	Rotatif	100%	100%	100%	100%

De manière globale, les remboursements sont meilleurs dans les systèmes rotatifs que dans les systèmes accumulatifs, sauf en commune Gitega.

Pour le microfond d'investissement, l'idée est actuellement testée sur une vingtaine d'exploitations et reste encore à ses débuts de sorte que l'on ne peut pas en tirer des conclusions. Les projets portent sur le bananier, l'élevage des poules et des porcs, la culture de l'oignon et du prunier.

La motivation du système de microfond est le fait que les projets agricoles qui peuvent véritablement tirer le paysan du cercle de pauvreté nécessitent un grand investissement que le paysan ne peut pas supporter tout seul. Il s'agira de tester la fonctionnalité de ce système d'abord sur des paysans moins pauvres en le comparant à d'autres systèmes de financement notamment les formes de crédit déjà évoquées.

Quant au fonds entrepreneurial, le tableau qui suit présente les tranches d'intérêt générés pour les deux tours test avant le matching de ce fonds.

Tableau 03 : Niveau d'intérêts générés par les projets impact rapide (fonds entrepreneurial)

Commune	Tour1				Tour2			
	≤5 000]5;10 000]]10 000;15 000]	>15000	≤5 000]5;10 000]]10 000;15 000]	>15000
Gitega	15%	37%	33%	15%	16%	40%	32%	12%
Ndava	31%	60%	4%	5%	29%	54%	11%	7%
Nyabihanga	33%	42%	17%	8%	44%	49%	7%	0%

La majorité des bénéficiaires arrivent à gagner entre 5.000 et 10.000 francs.

3.1.2 Résultat 2 : Les meilleurs choix et combinaisons des spéculations pour assurer la continuité de l'alimentation, des revenus et de la fertilité sont expérimentée et adoptés.

La recherche ici porte sur les systèmes intégrés de production avec pour hypothèse de recherche : *“Un équilibre intelligent entre les composantes “noyau”, alimentaire, spéculatif et utilitaire au sein d'une exploitation familiale paysanne peut améliorer considérablement la production (et la productivité), les revenus, la qualité de la nutrition et la fertilité des exploitations familiales agricoles”* avec pour principales questions de recherche :

- Quelle est la combinaison qui s'avère la plus porteuse ? Et quels sont les avantages et les limites de chaque modèle ?
- Autrement dit : Sur quelle spéculation ou combinaison faut-il investir les moyens rares pour tirer les petits paysans de la pauvreté ?
- Est-il possible de porter ce système à échelle et le proposer aux Etats et/ou aux grands programmes de développement rural ?

ADIP accompagne les ménages réunis au sein des GSEM dans l'amélioration de leurs exploitations. Ces appuis portent sur la formation en EFI, l'appui à la planification, les formations en différentes conduites de culture et d'élevage, le suivi et l'accompagnement de proximité en plus du crédit.

Chaque ménage est libre de choisir les combinaisons ou spéculations à développer pour son EFI et ADIP ne fait que les accompagner dans leurs choix.

L'objectif est le développement des EFI mais en même temps, ADIP fait une recherche sur les combinaisons ou spéculations les plus porteuses, enclin à améliorer les conditions de vie des paysans. La combinaison qui assure la sécurité alimentaire, des revenus et de la fertilité comprend des cultures et animaux qui peuvent assurer cette continuité. Pour cette première année, nous étudions ici les spéculations qui assurent la continuité des revenus.

Pour l'amélioration des EFI, les progrès se situent principalement sur :

- L'amélioration de la bananeraie qui est la culture noyau dans la plupart des cas ;
- Les luttes antiérosives
- Les arbres agroforestiers et forestiers
- Les compostières
- Les animaux d'élevage

Le tableau 04 présente les améliorations constatées

Tableau 04. Améliorations apportées aux composantes de l'EFI

	Nombre de bananerais plantés	Fossés anti-érosifs (m)	Haies anti-érosives (m)	Nombre d'arbres fruitiers	Nombre d'arbres forestiers	Nombre d'arbres agroforestiers	Nombre de compostières installées
Gitega	990	4 932	3 757	3 308	2 903	1 660	122
Ndava	1 113	1 975	7 938	704	4 713	4 096	69
Nyabihanga	1 193	1 619	1 058	1 810	1 658	967	109
Total	3 296	8 526	12 753	5 822	9 274	6 723	300
Moyenne pour 661 personnes	5	13	19	9	14	10	0,5

Comme déjà expliqué, l'appui au volet agricole n'a débuté qu'en février et cela pour la petite saison agricole de sorte que le résultats restent encore faibles.

En moyenne, chaque ménage a planté au moins cinq bananiers, a fait 13 mètres de fossés antiérosives et planté 19 de haies antiérosives, 9 arbres fruitiers, 10 arbres agro-forestiers et 1 ménage sur 2 a installé un compostière, Au moment où nous bouclons ce rapport, la situation s'est très fortement améliorée.

Les moyennes étant trompeuses, nous vérifions chaque fois le pourcentage de bénéficiaires auquel on peut attribuer ces changements (cfr. tableau 05).

Tableau 05. Pourcentage de bénéficiaires auxquels on attribue les changements

	LAE		BANANERAIES		AGROFORESTIERS	COMPOSTIERES
	Total	Dont Femmes	Total	Dont Femmes	Total	Total
GITEGA	39%	18%	6%	3%	79%	94%
NDAVA	29%	10%	14%	4%	86%	94%
NYABIHANGA	59%	36%	51%	27%	69%	90%
TOTAL	42%	21%	24%	11%	78%	93%

Pour les bananiers et la lutte antiérosive, les améliorations sont dans les mains d'un petit nombre de personnes qui ont pu agir vite et sans appui financier en saison A 2021. La situation de Nyabihanga est le résultat du projet antérieur.

La plantation d'arbres agroforestiers et la mise en place des compostière a fortement progressé et constituent la base solide pour améliorer la fertilité des terres.

L'évolution du cheptel quant à elle a progressé de manière suivante (cfr. Tableau 6.)

Tableau 06. Evolution du cheptel

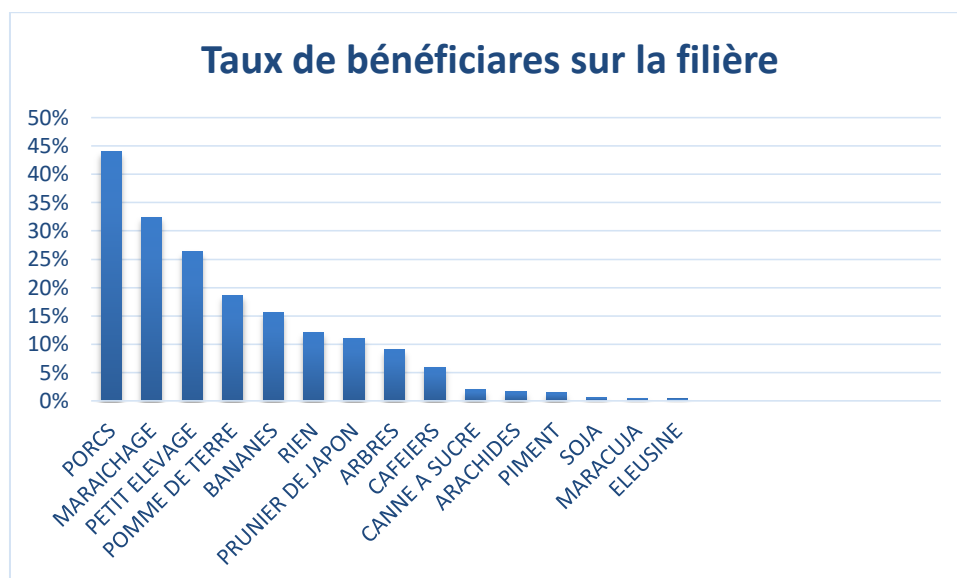
Commune	Vaches									Chèvres									Porcs								
	Total			% de ménages			Moyenne/Ménage			Total			% de ménages			Moyenne/ménage			Total			% de ménage			Moyenne/ménage		
	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart	A1T3	A1T4	Ecart
Gitega	72	73	1	28%	26%	-2%	1	1,2	0,2	388	431	43	52%	60%	8%	3	2,9	-0,1	167	210	43	50%	64%	14%	1	1,4	0,4
Ndava	203	193	-10	64%	59%	-5%	1	1,4	0,4	247	226	-21	41%	45%	4%	2,5	2,2	-0,3	174	242	68	55%	68%	13%	1	1,5	0,5
Nyabihanga	78	123	45	48%	59%	11%	1	1,2	0,2	142	254	112	56%	58%	2%	2	2,4	0,4	103	199	96	56%	79%	23%	1	1,4	0,4
Total	353	389	36	47%	48%	1%	1	1,267	0,267	777	911	134	50%	54%	5%	250%	250%	0%	444	651	207	54%	70%	17%	100%	143%	43%

A1 : Année 1// T3, T4 : Trimestre 3 et

On observe une forte augmentation du cheptel impulsée par le projet, ce qui contribue à améliorer la résilience des ménages accompagnées grâce au matching du fonds EFi. Les bénéficiaires favorisent clairement le porc jugé plus productif et générant plus de fumure, une situation qui peut s'expliquer aussi par l'épidémie de la vallée du Rift qui a sévi au cours du dernier semestre et qui ne s'attaque qu'aux ruminants (vaches, chèvres et moutons), mais très risquée à cause de la peste porcine africaine qui sévit tous les cinq ans. La commune de Ndava par contre fortement réduit le nombre de vaches et chèvres suite à l'obligation de la stabulation des animaux, conjuguée à la maladie de la vallée du Rift.

Le graphique ci-dessous indique le pourcentage de bénéficiaires qui tirent un revenu financier des différentes spéculations agricoles.

Graphique 04. Pourcentage de bénéficiaires qui tirent un revenu des filières concernées



Le porc, les cultures maraichères, la pomme de terre, le petit élevage et la banane surtout à bière représentent les principales spéculations privilégiées. La question est donc d'évaluer leur contribution à la continuité des revenus. Le tableau 07 présente pour chaque filière, le taux de membres en catégorie A (revenus réguliers sur plus de 10 mois) et B (revenus réguliers au minimum 7 mois l'année).

Tableau 07. Taux de membres qui parviennent à assurer la continuité des revenus au moins 7 mois sur douze pour chaque filière spéculative.

FILIERE	TAUX DE MEMBRES EN CATEGORIE A et B
BANANES	59%
MARAICHAGE	57%
PETIT ELEVAGE	41%
POMME DE TERRE	34%
PORC	33%
ARBRES	29%
PRUNIER DE JAPON	29%
CAFEIERS	28%

C'est donc clairement la banane qui assure le mieux la continuité des revenus suivie du maraichage qui se pratique sur plusieurs cycles par an et ensuite le petit élevage. Les cultures saisonnières comme la pomme de terre et les cultures pluri annuelles comme le caféier, malgré tout le prestige dont elles sont auréolées contribuent peu à la continuité des revenus.

Néanmoins aucune culture ne peut assurer à elle seule la continuité totale des revenus, il s'agit donc d'étudier des combinaisons qui puissent y parvenir, objectif de ce projet. Les résultats seront étudiés à la fin de la seconde année. Il s'agit là d'une des plus importantes conclusions du projet qui devra être affinée les années suivantes.

Certains diront que ces cultures génèrent néanmoins des revenus importants qui peuvent être épargnés, mais il est connu que cela conduit souvent à la malnutrition, sans oublier que les petits paysans pauvres font face à de très nombreux défis immédiats et éprouvent de grandes difficultés à épargner. On n'oubliera pas d'ailleurs la gabegie qui accompagne la commercialisation des principaux produits de rente en Afrique comme le café, le riz et le Cacao. L'argent rentre en ville dans les deux semaines qui suivent laissant la désolation dans les villages. La continuité des revenus, des aliments et de la fertilité constituent pour nous un des facteurs clé pour améliorer la dignité paysanne. On trouvera une analyse mieux étayée à la page 146-147 du livre "Pour la dignité paysanne" et de manière plus technique du manuel "Pratiques agro écologiques dans la région des grands-lacs" édités le projet PAFOP financé par la FGC via l'IREC.

3.1.3 Résultat 3 : Les politiques et programmes agricoles deviennent plus favorables aux petits paysans grâce à la veille et au plaidoyer de l'observatoire des politiques agricoles

L'utilisation des animateurs d'ADISCO comme pigistes plus proche des paysans en remplacement de ceux supposés « avoir de l'expérience dans le journalisme » a amélioré l'alimentation du site. Mais seuls ceux de Kayanza et un peu de Ngozi sont véritablement actifs, une situation que nous essayons de corriger sans beaucoup de succès. Le site est consulté en moyenne entre 700 et 950 par mois.

Quant aux campagnes de plaidoyer, l'étude lancée sur les systèmes de financement et d'appui-accompagnement des ménages ruraux a été clôturée au forceps. Elle sera synthétisée pour en ressortir les aspects les plus importants et restituée aux parties prenantes pour provoquer un débat sur les systèmes d'appui des partenaires techniques et financiers. L'étude se situe dans le cadre du plaidoyer progressif pour le financement direct des ménages dont elle nourrira des argumentaires importants (gratuité et faible durabilité, appuis parcellaires, faible efficacité, etc.).

Quant au plaidoyer sur le DOPEAE, ADIP en profitant de la crise en Ukraine a pris le lead d'un consortium d'ONG et OP pour porter le message de l'agro écologie, du financement direct des ménages, des subventions et de la concertation des partenaires au développement.

La participation des diplomates et des sénateurs à cette rencontre a permis de faire bouger quelques lignes. On a entendu pour la première fois le Ministre parler de priorité à l'agriculture biologique, de biofertilisants et de la réactivation des GSADER (groupe sectoriel agriculture et développement rural) tant réclamé par les PTF.

Une autre brèche importante aura été ouverte par le Projet PAFOP d'IREC/FGC. Le gouverneur de la province de Mwaro a demandé officiellement à ce projet de former tous les services techniques de la province aux techniques de fabrication des biopesticides et biofertilisants. Le plaidoyer sur le DOPEAE reste essentiellement celle de l'agriculture familiale et de l'agro écologie.

Quant au chef de l'Etat, il a fini par avouer publiquement l'incapacité du pays à faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine, une brèche nous ouverte pour la promotion de l'agro écologie. Dommage que le GPA sort difficilement d'une léthargie qui ne permet pas de saisir assez cette opportunité.

Pour dire que le DOPEAE que le ministre continue à présenter comme le cadre national de référence commence à se fissurer¹.

Malgré ces quelques avancées, le dialogue société-civile- Gouvernement reste très difficile et il faut faire preuve de courage pour prendre une initiative.

Les difficultés du FOPABU ont obligé les autres membres du GPA à définir une nouvelle charte et le processus a pris deux mois bloquant ainsi toute action de plaidoyer.

3.1.4 Résultat 4 : Les prises de conscience et les pratiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, la solidarité et le sens de la dignité sont réfléchies et systématisés par les paysans et ensuite promus de façon transversale dans l'ensemble de l'intervention.

Une formation sur la qualité de vie et le sens de dignité a été réalisée en juin avait quatre objectifs :

- Comprendre ce que c'est la Dignité et la qualité de vie
- S'entendre sur les obstacles que rencontre un paysan en quête de la dignité et de l'amélioration de la qualité de vie
- Décider des actions à mener
- Déterminer le mode d'appui aux initiatives pour l'amélioration de la qualité de vie et la marche vers la Dignité (critères et mode d'utilisation du fonds)

Les graphiques 05, 06 et 07 présentent la variation de la note obtenue sur les latrines selon la commune et selon le système adopté présenté dans les encadrés ci-dessous :

Encadré 1. Système de cotation de l'évolution des latrines et de l'habitation.

COTATION TOILETTES
Pavement/3pts
<ul style="list-style-type: none">- Toilette avec bloc-ciment en béton armé : 3pts- Toilette couvert de bois et de sol nu : 2pts- Toilette couvert de bois uniquement : 1pts- Sans toilette : 0pts
Mûrs /4pts
<ul style="list-style-type: none">- Construits en brique cuite ou brique adobe : 4pts- Construits en bois renforcé avec de la boue : 3pts- Construits en tentes ou sachets : 2pts- Construit en feuilles sèches de bananiers ou de la paille : 1pts- Sans toilette : 0pts
Toiture
<ul style="list-style-type: none">- Couvert avec des tôles ou des tuiles en bon état : 3pts- Couvert avec de vieilles tôles/tuiles : 2pts- Couvert avec des tentes, de la paille ou de feuilles sèches de bananiers :1pts- Non couvert : 0pts
COTATION HABITAT
Pavement/4pts

¹ A la fin de ce plaidoyer, l'hebdomadaire le plus remarqué du pays : IWACU a publié un éditorial qui questionne la crédibilité des positions du ministre sur les conséquences de la crise alimentaire : " Monsieur le ministre, ça va bien, mais ça va mal" ainsi qu'un article : "Production agricole, le ministre Rurema recadré"

- Pavement en terre : 1pts
- Pavement en terre sur lequel est placé des briques et des pierres : 2pts
- Pavement en carreaux locaux : 3pts
- Pavement en ciment ou carreaux importés : 4pts

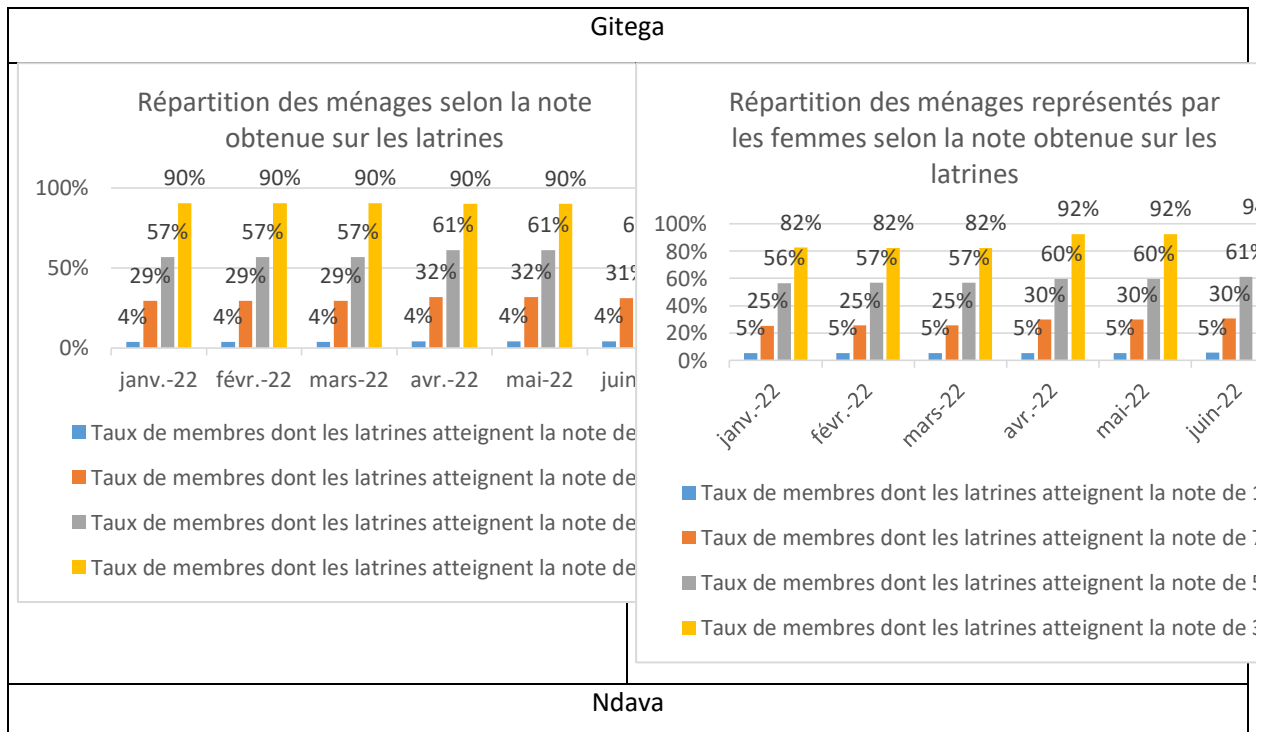
Mûrs/3pts

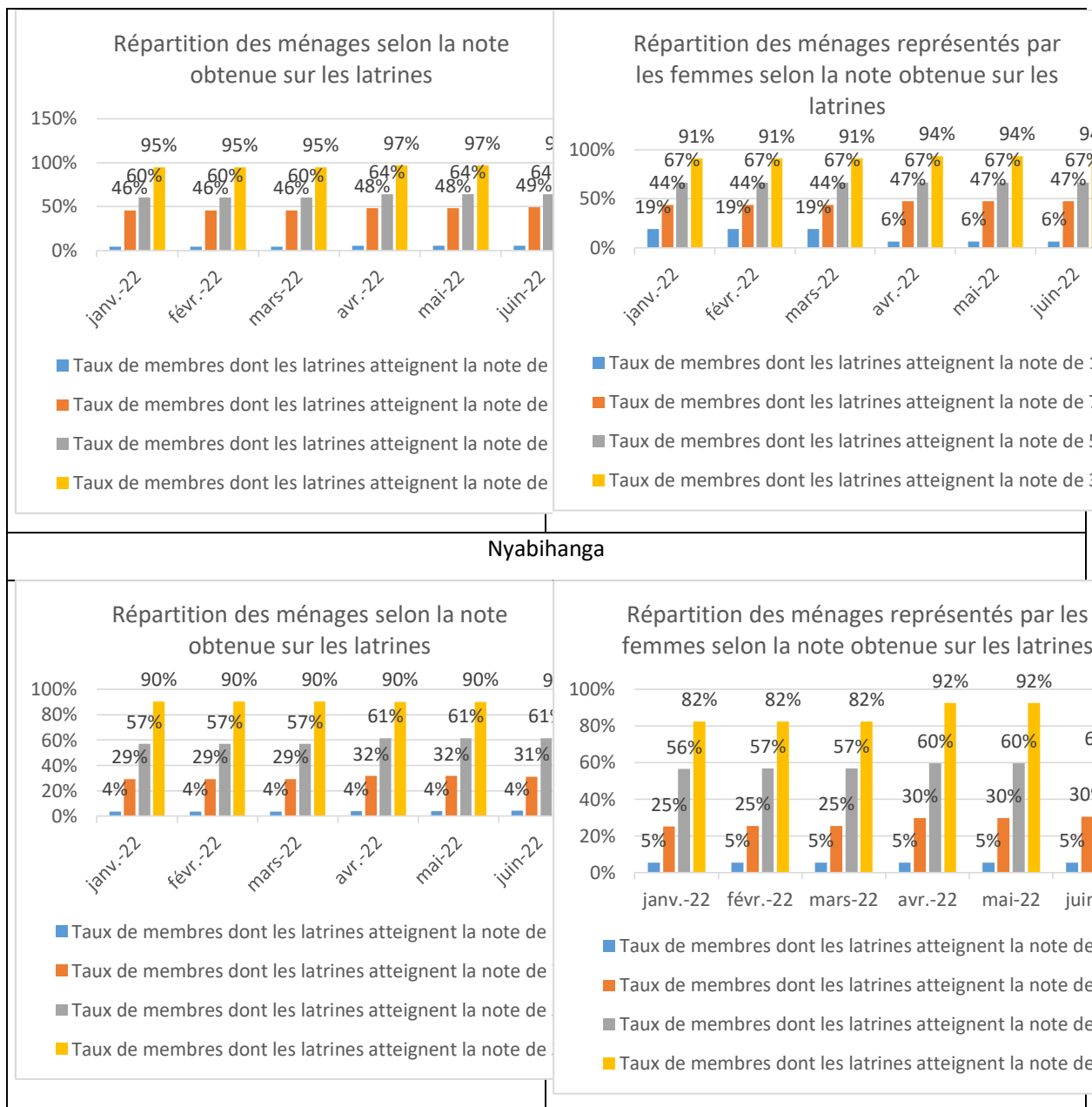
- Construite en brique cuite/3pts
- Construite en brique adobe/2pts
- Construite en bois renforcé avec de la boue/1PTS
- Construite avec de la paille, des tentes, etc/0 pts

Toiture/3pts

- Couvert de tôles et de tuiles en bon état/3pts
- Couvert avec de vieilles tôles/tuiles/2pts
- Couvert avec de la paille, de feuilles sèches de bananiers, etc. /1pts

Graphique 05, 06 et 07 : Variation de la note obtenue sur les latrines selon la commune





De petits changements peu visibles ont été opérés. Le taux de membres dont les latrines atteignent la note de trois, de cinq et de sept a augmenté même si ces changements n'ont rien changé sur le taux de membres qui parviennent à avoir la note de dix.

3.2. Obstacles rencontrés durant l'exécution du projet et mesures adoptées

Le tableau 08 présente les obstacles rencontrés et les mesures prises.

Tableau 08. Obstacles rencontrés et mesures prises

	Obstacles	Mesures prises
1.	Peu de ménages ont acquis une vision claire et une planification pluriannuelle cohérentes de sorte que les planifications saisonnières ne	- Recyclage des formations psycho-humaine et en EFI (prévu en septembre)

	s'alignent pas toujours sur leur planification annuelle et quinquennale	
2.	Les problèmes posés par les formations non résidentielles en milieu rural, notamment les longues distances à parcourir par certains participants, le manque de salle de formation qui remplissent les conditions d'une formation de qualité, la question des nombreuses femmes allaitantes, sans négliger les capacités limitées des conseillers de stimulateurs qui sont des agronomes A2.	En cours de réflexion avant le recyclage des formations mais pour certaines questions, nous avons déjà essayé des solutions <ul style="list-style-type: none"> - Employer des nounous pour garder les bébés (déjà testé) - Chercher des salles plus proches des collines avec un minimum d'équipement (déjà testé) - Recyclage régulier des CS (déjà réalisé)
3.	Travail très exigeant en temps pour les stimulateurs sans oublier qu'ils ont dû dans un premier temps et même aujourd'hui pour certains tenir eux même la comptabilité des GSEM, remplir leurs carnets de suivi à cause des capacités limités des secrétaires des GSEM. Quelques stimulateurs même ont du mal remplir les carnets de suivi et doivent régulièrement solliciter l'aide des CS.	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des frais de rapportage à leur prime(déjà testé) - Recyclage de la formation des secrétaires (déjà testé et doit se poursuivre) - Suivi de proximité (OK) - Mettre un stagiaire pour appuyer et aider les stimulateurs à maîtriser l'outil (En réflexion)
4.	Stimulateurs de mauvaise foi qui ont détruit certains GSEM par abus de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> - Rupture de contrat et surtout restaurer l'autorité des leaders des groupements, eux qui ont été élu par les membres eux-mêmes (déjà réalisé pour deux)
5.	Les ménages peu ouverts à l'innovation. Les projets impact rapide qu'ils proposent restent peu innovants. Les demandes de financement reçues en saison B 2022 montrent bien que les ménages veulent rester sur les spéculations traditionnelles et ne sont pas ouverts à l'adoption de nouvelles filières, au changement dans leurs exploitations.	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les ménages à élargir les horizons par la production de supports audiovisuels sur certaines conduites culturelles et d'élevage, sur des systèmes d'adaptation aux changements climatiques, avec des success stories (en réflexion)
6.	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulations de données dans les carnets d'épargne par l'un ou l'autre stimulateur, ou par le comité de gestion (2/30) - Prêts illégaux à ses amis ou sous menace de l'argent des groupements par les trésoriers 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des carnets auto copieur s(réalisé) - Mettre à la disposition des groupements des caissettes
7	Difficulté de louer des véhicules de qualité et augmentation des prix	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un véhicule en phase 2
8	Rareté et Flambée des prix de carburant qui ont fortement entravé le suivi de proximité par les CS	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines missions ont dû être annulées - En concertation avec d'autres organisations imaginer des méthodes acceptables d'achat sur le marché informel.

4. Effets et impacts du projet

4.1. Les changements constatés suite à la mise en œuvre du projet

Ces changements les plus importants sont documentés dans les indicateurs des objectifs spécifiques. Nous reprenons dans le tableau 9 les 12 indicateurs les plus importants, tandis que l'ensemble de ces indicateurs est renseigné en annexe 2.

Tableau 9. changements prioritaires d'effet suivis et leur niveau en juin 2022.

Indicateur		Unité	Valeur Baseline	A1
Capital Humain				
1.	Proportion de ménages ayant une mutuelle de santé (mutuelle sans but lucratif)	%	8	6
2.	Proportion de ménages atteignant la note de sept sur dix sur l'habitat	%	ND	19
3.	Proportion de ménages représentés par les femmes atteignant la note de sept sur dix sur l'habitat	%	ND	22
4.	Proportion de ménages atteignant la note de sept sur dix dans les toilettes	%	ND	48
5.	Proportion de ménages représentés par les femmes atteignant la note de sept sur dix dans les toilettes	%	ND	50
6.	Proportion de ménages ayant soit une vache, ou plus de trois chèvres, ou plus de trois porcs	%	49	62
7.	Proportion de ménages pouvant assez facilement couvrir les frais de scolarisation de tous leurs enfants en secondaire	%	30	40
8.	Proportion de ménages pouvant couvrir les besoins alimentaires toute l'année	%	9.2	13
9.	Proportion de ménages dont toute l'exploitation est protégée contre l'érosion	%	23	44
10.	Proportion de ménages ayant de la fumure pouvant couvrir toute l'exploitation	%	12	39
11.	Revenu moyen annuel des ménages (monétaires)	BIF	320 126	1 092 794 ²
12.	Nombre moyen de ménages amis	ménages	26	33

Le projet améliore considérablement les revenus des ménages (plus de trois fois) avec des effets sur l'alimentation, la scolarisation, l'acquisition des animaux, la protection contre l'érosion, l'amélioration de la fumure et le capital social.

Deux indicateurs à savoir la couverture alimentaire et le sens social sont commentés ci-dessous en détail.

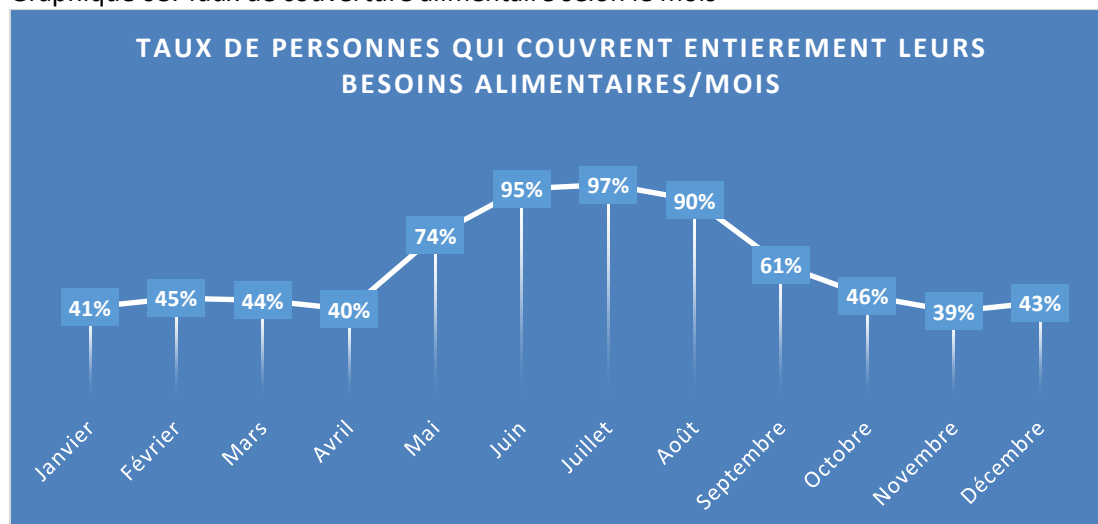
² Revenus agricoles et non agricoles

4.1.1 L'amélioration de la couverture alimentaire

La baseline réalisée sur Nyabihanga indiquait que le taux de membres pouvant couvrir les besoins alimentaires toute l'année s'élève à 9.2%. Nous visions d'atteindre 20% et nous en sommes à 13%.

Le graphique 08 indique l'évolution de ce chiffre au cours de l'année. Faute d'une baseline sur cet aspect important, nous allons utiliser ce graphique comme baseline dans le futur.

Graphique 08. Taux de couverture alimentaire selon le mois



En analysant les caractéristiques de ces derniers, on est surpris de découvrir qu'il ne s'agit pas de ceux qui ont plus de terre avec une moyenne de 34,2 ares contre une moyenne générale de 37,3 ares.

Il s'agit surtout de personnes qui disposent d'assez de fumure organique. 78% d'entre eux disposent d'assez de fumure pour couvrir plus de la moitié de l'exploitation contre 63% dans l'ensemble de l'échantillon.

La protection contre l'érosion ne semble influencer que légèrement sur ce facteur. Seuls 58% d'entre eux a protégé plus de la moitié de son sol contre seulement une moyenne général de 46%. 53% d'entre eux ont développé (pas mis en place) de manière satisfaisante une culture/élevage noyau contre une moyenne de 42% dans l'ensemble.

Une preuve supplémentaire qu'il faut agir sur une combinaison de facteurs que nous devons déterminer au futur. Une indication que l'EFI reste la voie à privilégier dans le développement agricole du Burundi et non les cultures pures que prêche le DOPEAE et les agences qui privilégient le modèle AGRA.

Le projet a enregistré des progrès dans la mise en place des EFI. Le tableau 10 indique le pourcentage de bénéficiaires dans chaque niveau.

Tableau 10. Dispatch des membres selon le stade EFI

Commune	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Gitega	30%	0%	0%
Ndava	24%	9%	3%
Nyabihanga	35%	4%	0%
Total	29%	4%	1%

Gitega semble rester surtout sur les cultures spéculatives à cycle court.

4.1.2 Sens social et de la dignité

Les ménages sont passés d'une moyenne de 26 (selon la baseline de Nyabihanga) à une moyenne de 33. L'objectif de 35 sera sans doute dépassé. Les GSEM et les visites de stimulation mutuelle constituent sans doute les ingrédients de ce progrès à ce stade.

4.2. A quels Objectifs du développement durable (ODD), le projet a-t-il contribué (à son échelle) ?

Dans l'ordre : ODD2, ODD1 et ODD13.

8. Perspectives et conclusions

A la fin de la première année du projet, les fondements du projet sont solidement jetés. Les groupes sont maintenant stables sauf à Nyabihanga, l'ancienne zone d'intervention du RAFIDDEF où l'identification des bénéficiaires réalisée dans la phase précédente a du mal à s'aligner sur les nouvelles stratégies du RAFIDESTIM.

Les épargnes sont très régulières et les montants vont au-delà de ceux espérés. Les formations les plus importantes ont été également assurées.

Les premiers fonds d'appui aux initiatives entrepreneuriales ont été mis en place et augurent d'un très bon succès, même si la majorité des bénéficiaires les a investis dans les activités agricoles qui devraient plutôt être supportés par les fonds d'amélioration des exploitations agricoles. La question de la faible capacité d'innovation en milieu rural Burundais et même africain est bien connue.

Quant au fonds EFI, un fonds pérenne "intrans" se met progressivement en place et devrait permettre au paysan de devenir progressivement autonome d'ici trois ans, si des règles encore plus contraignantes de la gestion de ce fonds restent scrupuleusement appliquées. Ce serait une contribution majeure du projet au développement rural en brisant le cycle vicieux de la pauvreté rurale.

A travers les visites de stimulation mutuelle et des initiatives d'entraide, les paysans développent un système très efficace d'autoformation, apprennent à trouver des solutions à leurs propres questionnements et à renforcer leur solidarité et leur dignité.

Quant aux exploitations agricoles, malgré le raté de la première saison agricole, des améliorations solides se mettent en place et permettent déjà de dégager des pistes à confirmer pour améliorer fondamentalement l'exploitation agricole familiale des paysans pauvres

Le volet plaidoyer et communication a également bien progressé notamment grâce à des notes régulières postées sur le site (Echo des campagnes et blog), une étude sur les systèmes de

financement mais surtout grâce au plaidoyer sur les conséquences de la guerre en Ukraine. L'ADIP a également rejoint le groupe de plaidoyer agricole du Burundi, à la fois un point fort et une limite.

Pour dire que le projet suscite un espoir immense pour les bénéficiaires et les acteurs de développement.

Les moyens d'existence de ces paysans pauvres se sont considérablement améliorée en si peu de temps grâce à la combinaison de plusieurs stratégies et en conséquence une certaine amélioration de la qualité de vie et du capital social.

Ces changements nécessitent d'être mieux documentées et restent sans nul doute fragiles.

La seconde année sera consacrée à asseoir des dynamiques naissantes, maintenant que les lignes de force et de faiblesse sont connues.

L'amélioration de la qualité de vie qui s'amorce déjà devrait sans doute mieux s'affermir.

Merci à Philea et à la Fondation Roi Baudouin pour leur soutien.

Bujumbura, le 30 août 2022.

ANNEXES

ANNEXE 1. Systèmes de fonctionnement des fonds et instructions portant modification

Note Conceptuelle : Nouveau système de financement des GSM

ADIP, à travers le projet RAFIDESTIM veut que 720 ménages paysans améliorent durablement leur dignité. L'une des constats majeurs du projet RAFIDEF (premier projet mis en œuvre par ADIP) est que les paysans ont peu de terre et qu'il faut, en plus de les accompagner dans l'amélioration de leurs EFI, soutenir les initiatives entrepreneuriales. L'expérience a également montré que les ménages font face à de nombreux besoins sociaux tels que les soins de santé, l'écolage des enfants, la réparation d'une maison, etc ; de sorte que l'épargne ne peut pas être exclusivement affectée au développement, mais aussi aux autres besoins des ménages. L'autre leçon principale est que l'épargne reste trop faible pour lancer un vrai développement et que la stratégie principale reste des activités porteuses pour tirer durablement les paysans de la pauvreté qu'elles soient agricoles ou non.

1°. Les préalables

- Au moins 30% des membres du GSM ont reçu la Formation psycho-Humaine et la présence d'un stimulateur permet de former les autres et de maintenir les idées clés à jour.
- Chaque membre de l'IGK est éclairé sur la particularité des GSM par rapport aux autres groupes d'autopromotion,

2°. Le système de fonctionnement

Le système entend la gestion de six fonds qui, en réalité se complètent. Il s'agit de :

- Fond pour initiatives entrepreneuriales ;
- Fond pour l'amélioration des EFI ;
- Fond d'épargne et de crédit ;
- Fond de solidarité;
- Fond pour la résilience aux changements climatiques ;
- Fond pour l'amélioration de la qualité de vie.

Le fonds pérenne intrant découlera du fond pour l'amélioration des EFI

Le RAFIDESTIM étant un projet de recherche-action, il entend tester trois systèmes de financement pour l'amélioration des EFI. Ainsi, les trois systèmes diffèrent par le financement du fond EFI, les autres fonctionnant de la même manière.

Nous décrivons dans les lignes qui suivent, les systèmes de fonctionnement et de matching des six fonds, avec trois variantes de financement du fond pour l'amélioration des EFI.

2.1 Le fonds pour initiatives entrepreneuriales

- Chaque membre reçoit un montant de 20.000 BIF dès début mai modulable en fonction de la régularité de la cotisation (après un mois de cotisation régulière)

pour lancer une activité à impact rapide. Une activité collective peut aussi être envisagée. Après 3 mois, chaque membre doit prélever de cette activité une cotisation de 20.000 BIF pour constituer le fonds pour initiatives entrepreneuriales.

- Pour la première année, le système est repris en début du quatrième mois avec le même fond pour permettre à l'ADIP de juger de la solidité du GSM.
- Après les six mois (au début du septième mois), ADIP décide de retirer, de simplement maintenir ou de doubler le fond en fonction de la qualité du GSM.
- Ce fonds n'est pas remboursé à ADIP qui perçoit simplement sur chaque crédit attribué 25% des intérêts remboursés.
- Le taux d'intérêt ne doit pas dépasser 1% par mois, soit 12% par an. Ce serait en fait un fonds d'investissement dans le GSM.
- Les projets à financer doivent être acceptés par ADIP et par les autres membres du GSM.
La durée du crédit est fonction du projet choisi. Les projets de boutique ne sont pas acceptés.
- Les intérêts destinés au GSM servent à augmenter le fonds en permanence et ceux d'ADIP lui sont remboursés sur un compte ouvert dans une IMF de chaque commune tous les quatre mois.

2.2. Fond pour l'amélioration des EFI

a. Tontines accumulatives

- Chaque IGK détermine le montant de la cotisation mais aucun ne peut aller en dessous de 2000FBU/mois; soit 500 BIF/semaine
- Ce fond est destiné uniquement à l'amélioration de l'exploitation
- La tontine commence par une tontine accumulative pendant 5 mois ;
- Les fonds d'amélioration des EFI sont progressivement (au début après cinq mois, puis tous les deux mois) déposés sur un compte d'une IMF (COOPEC ou poste) ouvert au nom du GSM, mais en Co signature avec le conseiller des stimulateurs d'ADIP
- Chaque membre présente aussi, après formation sur les EFI, un plan d'amélioration de son exploitation sur 3 ans ;
- ADIP matche en début de saison agricole (septembre ou Février), sur consultation du compte COOPEC du GSM, le fond pour l'amélioration des exploitations (épargne fois trois) pour le permettre d'offrir en même temps à tous ses membres un crédit pour la saison culturale.
- La durée de remboursement ne doit pas dépasser six mois
- Le montant des intérêts est remboursé mensuellement, tandis que le capital est décomposé en trois tranches équivalentes et est remboursé tous les deux mois.
- Les bénéfices et les déperditions sont gérés au prorata des deux parties ;
- Les membres du GSM s'engagent à augmenter la cotisation chaque année. En fin d'année, il est encouragé de ne pas partager les fonds. Si cela devait arriver, néanmoins, le partage ne devrait pas dépasser 40% du montant reçu.
- Les visites de stimulation mutuelle permettent aux membres de s'autoévaluer et au stimulateur de rendre compte au conseiller ;

b. Tontines rotatives

- Chaque membre présente, après formation sur les EFI, un plan d'amélioration de son exploitation sur 3 ans ;
- Chaque IGK détermine le montant de la cagnotte mais aucun ne peut aller en

dessous de 2000 FBU/mois

- Pour chaque GSM la fréquence des réunions peut être hebdomadaire, tous les deux semaines ou même mensuel mais l'attribution de la cagnotte est obligatoirement mensuelle ;
- Chaque groupe s'organise en sous-groupes de 3 à 4 personnes chacun ;
- La tontine commence par la constitution d'un fond de garantie pendant cinq mois pour permettre aux membres de se connaître davantage et de constituer un fond de garantie
- ADIP matche la cagnotte deux fois pour les groupes de trois et trois fois pour les groupes de quatre jusqu'à ce que tout le monde soit servi. Ce matching remplit deux fonctions : une première partie permet de raccourcir la longueur du cycle en prêtant à d plus de personnes, et une seconde permet d'augmenter le montant perçu afin de réaliser une activité sur un plus long terme.
- Le montant de crédit par individu pour le premier cycle est égal au montant de la cagnotte. Le premier groupe le perçoit dès le début de la tontine, le second le mois prochain, etc jusqu'à ce que tous soient servis ;
- Un groupe ne reçoit un autre crédit qu'après avoir terminé le remboursement du premier (la réunion qui suit celle de fin du remboursement).
- Le montant de crédit augmente à chaque cycle.
- Le montant des intérêts est remboursé mensuellement, tandis que le capital est décomposé en trois tranches équivalentes et est remboursé tous les deux mois.
- Les membres du GSM s'engagent à rembourser dans les délais ;
- Les visites de stimulation mutuelle permettent aux membres de s'autoévaluer et au stimulateur de rendre compte au conseiller ;

c. Micro fond d'investissement

- Il s'agit d'un système de Co investissement entre un membre et l'ADIP qui décident de partager les bénéfices et les risques
- Un plan détaillé des activités sur deux ans démontrant la rentabilité de la micro entreprise de production ainsi qu'un plan de financement seront établis. Comme chaque exploitation comporte différentes filières, l'utilisation des fiches techniques tenant compte des réalités du milieu est indispensable.
- Le plan détaille la part des actions des parties prenantes. L'apport de l'ADIP viendra en complément aux apports des paysans qui doivent être les actionnaires majoritaires. Les dividendes seront fonction des actions.
- Un contrat sera signé entre ADIP et le paysan.
- Des outils pour le suivi seront mis en place.
- Le paysan est le premier responsable exécutif du projet et devra veiller à tirer assez rapidement sur la sonnette d'alarme dès qu'il remarque un problème.
- Pour commencer, le paquet sera composé de :
 - Une culture noyau qui est le bananier
 - Au moins deux cultures spéculatives (Prunier, ananas, maracuja, oignons, petite Banane améliorée, papaye, arachides,...)
 - Petit élevage (Chèvre+ lapins, Porcs naisseurs + (lapins ou poules), Porcs d'engraissement + (lapins ou poules)
- Le membre devra disposer d'une source de fumure organique (élevage, compostière)
- L'exploitation devra progressivement être protégée contre l'érosion et le maintien de sa fertilité assurée
- Les récoltes ainsi que les ventes ne peuvent se faire que si les deux partis sont représentés ;
- Les revenus ne sont partagés que deux fois l'année à savoir en Janvier et en Juillet selon

les actions de chacun ;

- Chaque membre s'engage cependant à épargner 30% de ses revenus pour qu'ils puissent constituer un capital pour la continuité de l'entreprise, Le soutien futur de l'ADIP sera fonction de l'apport du membre. ADIP et le membre s'entendront pour ouvrir un compte ou acheter une caissette
- Chaque membre présente, après formation sur les EFI, un plan d'amélioration de son exploitation sur 3 ans ;
- Les visites de stimulation mutuelle permettent aux membres de s'autoévaluer et au stimulateur de rendre compte aux membres et conseiller ;

2.3 Du fond d'Épargne et de Crédit

- Chaque IGK détermine le montant de la cotisation mais aucun ne peut aller en dessous de 1000 FBU/mois; soit 250 BIF/semaine
- La tontine commence par une tontine accumulative pendant 5 mois,
- Ces fonds sont laissés à la gestion discrétionnaire des GSM,
- Ces fonds sont remboursables en interne et doivent être suivis. Une bonne partie sera sans doute utilisée pour faire face aux besoins urgents (Kwikenura), mais aussi suivis par ADIP
- Ce fond n'est pas matché

2.4 Du fond de solidarité

- Chaque IGK détermine le montant de la cotisation à la caisse sociale mais aucun ne peut aller en dessous de 400FBU/mois ; soit 100 BIF/semaine
- Ce fond sert aux membres de pouvoir se soutenir dans les mauvais et les bons moments
- Ce fond n'est pas matché

2.5 Du fond pour la résilience aux changements climatiques

- Seuls quelques ménages ou groupements qui auront montré un intérêt particulier et donné un travail exceptionnel seront appuyés pour se doter de microsystemes d'irrigation ou de drainage qui leur permettraient de travailler toute l'année.
- Les modalités seront étudiés cas par cas plus tard au moins au début de la deuxième année

2.6 Du fond pour l'amélioration de la qualité de vie

- Chaque GSM déterminera les besoins les plus importants
- De même seuls quelques ménages qui se seront démarqués seront appuyés
- Les modalités seront étudiées plus tard

Autres règles

- Au moins deux membres du GSM doivent savoir compléter le carnet de suivi
- Chaque GSM doit maintenir à jour, le carnet de suivi
- Chaque GSM doit concevoir son ROI et le respecter
- Un contrat est signé entre ADIP et le GSM

INSTRUCTIONS CONSECUTIVES AUX OBSERVATIONS DES DEMANDES POUR LA SAISON B 2022 PORTANT MODIFICATION DE QUELQUES REGLES DU MATCHING

1. Aucun bénéficiaire ne peut percevoir un montant supérieur à trois fois ses épargnes. Tous ceux qui ont demandé plus sont donc plafonnés à trois fois le montant de leurs épargnes
2. Ceux qui ont demandé un montant inférieur à trois fois leurs épargnes reçoivent le

montant qu'ils ont demandé, les feuilles remplies faisant foi. Cependant lors du prochain matching, ils peuvent si cela est nécessaire demander que ce solde soit ajouté à leur demande pour la saison A 2023. Il s'agit de faire comprendre aux paysans et aux stimulateurs que ce qu'ils écrivent les engage et n'est pas un jeu de hasard.

3. Pour cette campagne A 2023, les appuis porteront exclusivement sur les spéculations noyau ou spéculatives et doivent être innovantes. Les compostières, les haies antiérosives, les animaux avec fosse fumière pour ceux qui n'en ont pas encore devront prioritairement figurer dans la demande faire. Le bananier, les arbres fruitiers et les animaux d'élevage seront très largement privilégiés. Les GSEM sont donc déjà invités à procéder aux demandes pour cette saison afin d'éviter les retards de cette saison. Le matching sera le triple du montant épargné entre mars et août corrigé par le taux de remboursement du crédit de la saison B.
4. Pour le système accumulatif, les fonds épargnés après le matching vont constituer un fonds de crédit que les membres pourront commencer à se prêter, mais exclusivement pour améliorer les exploitations. Le GSEM devra s'assurer que ce fonds a bel et bien été utilisé à cette fin. Les visites de stimulation mutuelle devront faire rapport de cette utilisation. Par contre ce crédit, peut être complété sur le fonds d'épargne-crédit. Pendant cette intersaison, il faudrait privilégier les compostières et les haies antiérosives et l'achat de matériel des pépinières lors des visites d'entraide mutuelle. Chaque GSEM devra transmettre ses besoins à cet effet, au plus tard le 15 avril.
5. Pour le système rotatif et ceci à titre exceptionnelle à cause du retard, tous les membres recevront le crédit en même temps. Il n'y aura donc pas de groupes de 3 ou 4 personnes. Ici par contre, l'argent cotisé sera donné à tour de rôle à deux personnes chaque mois, de sorte qu'après six mois tout le monde soit servi. Le GSEM devra s'assurer que cette cagnotte reçue servira exclusivement pour améliorer les exploitations agricoles. Les visites de stimulation mutuelle devront faire rapport de cette utilisation. Par contre ce crédit, peut être complété sur le fonds d'épargne-crédit.
6. Pendant cette intersaison, il faudrait privilégier les compostières et les haies antiérosives et l'achat du matériel pour les pépinières lors des visites d'entraide mutuelle. Chaque membre qui touche la cagnotte devra verser sur le compte du GSEM 10% du montant perçu afin de commencer à constituer un fonds pour le futur. Ce fonds reste bien sûr sa propriété et sera inscrit dans son carnet de membre qui sera mis en place sous peu.

ANNEXE 2. SUIVI DES INDICATEURS D'EFFETS ET IMPACT

Indicateur		Unité	Valeur Baseline	A1
Capital Humain				
1.	Proportion de ménages qui disposent d'une assurance maladie (privé et à but lucratif)	%	68	68
2.	Proportion de ménages ayant une mutuelle de santé (mutuelle sans but lucratif)	%	8	6
3.	Proportion de ménages pouvant assez facilement couvrir des soins de santé de 100 000FBU	%	2	13
Capital économique et vulnérabilité				
Hygiène et habitat				

4.	Proportion de ménages ayant adhéré à un fond habitat	%	0	3
5.	Rapport moyen taille ménage/ nombre de chambres à coucher	Hab/chbr	1	2
6.	Proportion de ménages atteignant la note de sept sur dix sur l'habitat	%		19
7.	Proportion de ménages représentés par les femmes atteignant la note de sept sur dix sur l'habitat	%		22
8.	Proportion de ménages qui dorment sur des matelas	%		
9.	Proportion de ménages atteignant la note de sept sur dix dans les toilettes	%		48
	Proportion de ménages représentés par les femmes atteignant la note de sept sur dix dans les toilettes	%		50
10.	Proportion de ménages ayant des compostières	%	61	92
Elevage				
11.	Proportion de ménages ayant soit une vache, ou plus de trois chèvres, ou plus de trois porcs	%	49	
Moyens de déplacement				
12.	Proportion de ménages ayant au moins un moyen de déplacement	%	17	22
Accès à l'information et moyens de communication				
13.	Proportion de ménages ayant une radio	%	40	46
14.	Proportion de ménages ayant un téléphone	%	59	74
	Proportion de ménages ayant soit une radio soit un téléphone	%		82
Epargne³				
15.	Proportion de ménages ayant une épargne	%	87	100
16.	Proportion de ménage ayant une épargne de plus de 200 000 BIF	%	3	24
17.	Epargne moyen des ménages	BIF	32 000	166 967
Capacité de scolarisation				
18.	Proportion de ménages pouvant assez facilement couvrir les frais de scolarisation de tous leurs enfants en primaire	%	64	60 ⁴
19.	Proportion de ménages pouvant assez facilement couvrir les frais de scolarisation de tous leurs enfants en secondaire	%	30	

³ Il s'agit ici de l'épargne en espèce uniquement

⁴ Sur un échantillon de 434 paysans ayant des enfants ayant atteint l'âge des écoles primaires (7 ans), il y en a 12% qui n'ont pas pu scolariser tous les enfants. Le présent indicateur montre, pour seulement ceux ayant pu scolariser au moins un enfant, le taux de ceux dont ceci fut facile

Alimentation				
20.	Le nombre moyen de repas/jour	repas	2	Non documenté
21.	Le nombre moyen de repas viande/mois	Repas-viande	2	Non documenté
22.	Proportion de ménages pouvant couvrir les besoins alimentaires toute l'année	%	9.2	13
Gestion de l'exploitation				
23.	Proportion de ménages dont toute l'exploitation est protégée contre l'érosion	%	23	44
24.	Proportion de ménages ayant plus de dix arbres fruitiers	%	12.5	16
25.	Proportion de ménages ayant plus de 50 arbres agroforestiers	%	3.3	13
26.	Proportion de ménages ayant plus de 100 arbres forestiers	%	10	Mal documenté
27.	Proportion de ménages ayant facilement accès au bois de chauffage	%	12.5	61
28.	Proportion de ménages ayant de la fumure pouvant couvrir toute l'exploitation	%	12	39
29.	Proportion de ménages pouvant couvrir tous les besoins en engrais	%	35	22 ⁵
30.	Proportion de ménages entièrement satisfaits de la taille et de la production de leurs bananeraies	%	10	48
31.	Proportion de ménages ayant plus de trois cultures spéculatives	%	27	35
Revenus annuels				
32.	Revenu moyen annuel des cultures spéculatives/ménage	BIF	177 985	192 526 ⁶
33.	Revenu moyen annuel des ménages (monétaires)	BIF	320 126	1 092 794 ⁷
34.	Revenu moyen annuel du café	BIF	38 500	93 117
Capital social				
35.	Nombre moyen de ménages amis	ménages	26	33
Capital politique				
36.	Proportion de paysans ayant des responsabilités socio-politiques	%	51	58

⁵ Affecté sans doute par le retard de la livraison par la FOMI, favorisant ainsi les grands commerçants qui le vend de loin plus cher alors qu'elle était subventionnée

⁶ Il s'agit ici du revenu des cultures/animaux suivantes : pomme de terre, banane fruits, oignons, poules, lapins, pruniers, maracuja, ananas, papayers, porcs

⁷ Revenus agricoles et non agricoles

Capital spirituel				
37.	Proportion de bénéficiaires faisant t du bénévolat	%	28	92
Qualité de vie				
38.	Nombre moyen de pagnes que reçoivent les femmes annuellement pour les ménages accompagnés	pagnes	1	1.5
39.	Proportion de ménages pouvant s’offrir des sorties lointains en famille	%	3	10 ⁸
Capacité de réflexion et sens de l’autopromotion				
40.	Proportion de ménages ayant un idéal de vie	%	89	95
41.	Proportion des ménages ayant des projets concrets pour atteindre leur idéal de vie	%	86	95 ⁹

⁸ Ici nous parlons de sorties lointains au moins sur une autre colline avec un risque de biais assez marginal pour ceux qui sont obligés de se déplacer, non pas par plaisir mais parce que il n’y pas sur la colline, des lieux pour la sortie

⁹ Plutôt pensant avoir un idéal de vie et des projets car cela n’est pas toujours vrai. La probabilité est grande que au prochain rapport, les chiffres aient diminué grâce au recyclage des formations

